

Bulletin d'information technique du Programme des logiciels de recherche de CANARIE

Juin 2014



canarie

Nouvelle terminologie

Le registre de science.canarie.ca a récemment été élargi pour inclure les plateformes en plus des services. Vous en apprendrez davantage en poursuivant votre lecture. Notre intention est de soutenir un nombre encore plus grand d'« objets » de recherche à l'avenir, objets auxquels il fallait donner un nom. Désormais, dans ce bulletin comme sur le portail, l'expression « **ressources de recherche** » ou plus simplement « **ressources** » désignera l'ensemble des objets inscrits au registre.

Un sens plus large de « service »

À la suite des commentaires glanés à l'atelier et des remarques formulées par les membres de notre comité consultatif, nous sommes heureux de vous annoncer que la définition du terme « service » a été repensée dans le cadre du Programme des logiciels de recherche de CANARIE. Désormais, cette définition inclura deux nouveaux types de service. Ceux qui ont répondu aux deux premiers appels du PSR-IPR pourront choisir de contribuer à l'un des trois types de service établis. Bien sûr, la contribution d'éléments de logiciel de toute sorte créés en dehors du programme de financement reste la bienvenue. Plus de détails en page 3.

Dans ce numéro

2

Mises à jour du programme

3

Une définition bonifiée de
« service »

5

Cet été : une carte routière pour
science.canarie.ca

6

Photos de l'atelier

**Vous aimeriez
rédiger un article
décrivant votre
service ou votre
plateforme dans le
bulletin?**

**Il nous fera plaisir de
promouvoir votre ressource.**

**Écrivez-nous à
support@science.canarie.ca**

Pour vous désabonner de ce bulletin d'information technique, s'il vous plaît envoyez un courriel à support@science.canarie.ca en y inscrivant "désabonnement" dans la ligne d'objet.



Mises à jour

Nouvelles fonctionnalités pour science.canarie.ca

Le saviez-vous?

Les logiciels élaborés par CANARIE, y compris la plateforme de référence décrite ici, se retrouvent sur GitHub à

<https://github.com/canarie>

Voyez les dépôts « research_software » et « support_software ».

Liens rapides

- [Guide de l'utilisateur de science.canarie.ca](#)
- [Registre des plateformes de recherche](#)

Quoi de neuf?

Cette section décrit les fonctionnalités qui se sont ajoutées au Portail des logiciels de recherche depuis le dernier bulletin.

Pour en savoir plus à leur sujet ou sur toute autre fonctionnalité du portail, consultez le Guide de l'utilisateur de science.canarie.ca dans les « Liens rapides ».

Gestion par le propriétaire – Dorénavant les propriétaires de ressources pourront gérer leurs propres listes d'adresses courriel. À l'inscription de chaque nouvelle ressource, nous ajouterons l'adresse courriel du propriétaire principal et vous laisserons administrer la liste des détenteurs de vos ressources comme bon vous semble.

Registre des plateformes – Ce registre est maintenant en place. Ses fonctions ressemblent à celles du registre des services. Il comprend la liste des plateformes et des précisions sur chacune d'elles. Les plateformes de référence de CANARIE y ont aussi été déployées.

Mes ressources – Nous avons ajouté une page pour les propriétaires de services ou de plateformes inscrits au registre. Cette page énumère leurs ressources et des liens renvoient à la section détaillant chacun d'eux.

URL de base du service/de la plateforme – L'URL de base de votre service ou plateforme apparaît dorénavant sur la page qui en donne la description détaillée (propriétaires qui ont ouvert une séance seulement). Cet URL peut être modifié. Il s'agit de la première étape qui amènera les propriétaires de ressources à gérer leur contenu sans devoir passer par CANARIE.

À venir – La liste « À venir » est de retour. Nous avons ajouté au registre une liste de plateformes de recherche et de services en développement.



Une définition bonifiée de « service »

Pourquoi changer la définition?

La définition de service en soi ne change pas. Nous l'avons simplement élargie pour qu'elle inclue des services de recherche d'une autre nature, tout en allégeant les contraintes des équipes qui ne créent pas de service au sens classique du terme, sur les plans du développement et de la maintenance. Au départ, le programme appliquait l'expression « services gérés » aux services déployés et maintenus par leur créateur, et auxquels l'utilisateur accédait par une interface de service Web. L'utilité de tels services est indéniable et nous continuons à les appuyer.

Néanmoins, des logiciels, utiles pour la recherche, également, échappent au modèle des « services gérés ». Songez à un widget de visualisation rédigé en Javascript. L'outil a son utilité en recherche, certes, mais obliger son créateur à emballer le script pour qu'on puisse y accéder par une interface de service Web ne semble présenter aucun avantage. Incorporer le script directement a plus de sens pour l'utilisateur éventuel.

De même, un service accessible grâce à une interface Web ne devrait pas nécessairement être présenté sous la forme d'un « service géré ». Tel serait le cas, par exemple, d'un service proposant un système de fichiers virtuel. Le créateur pourrait héberger le service, cependant cela signifierait que les autres utilisateurs exploiteraient ses ressources, et

non les leurs. En pareil cas, il est plus logique pour l'utilisateur de déployer une copie du service sur sa propre infrastructure.

Types de service

Pour une création, une maintenance et une exploitation plus simples, nous appuierons désormais les services que voici.

Service géré. Service dont le créateur garde une instance active, à laquelle les utilisateurs accèdent par une interface Web.

Service auto déployé. À l'instar du service géré, on accède au service auto déployé grâce à une interface Web. La différence est que l'utilisateur déploie sa propre instance du service au lieu d'employer celle offerte par le créateur. CANARIE demande aux auteurs de tels services d'en maintenir une instance active afin que les utilisateurs potentiels puissent la tester avant de l'adopter.

Service constitutif. Logiciel faisant partie d'une plateforme, avant le déploiement de cette dernière. Comprend les bibliothèques, les scripts et les images de machine virtuelle qui rehaussent les fonctionnalités d'une plateforme. Bien que les services constitutifs soient rarement autonomes, CANARIE recommande aux créateurs des services de ce genre de fournir une démonstration en ligne quelconque en vue d'éclairer les utilisateurs éventuels.



Une définition bonifiée de « service » (2)

En quoi cela affecte-t-il l'information sur les services que CANARIE réclame au créateur?

Rien de changé pour les services gérés. En ce qui concerne les services auto déployés et les services constitutifs, nous prions le créateur de fournir les renseignements suivants : nom du service, description, catégorie dans laquelle il entre, nom de l'auteur, domaine de recherche, adresse courriel du soutien technique, étiquettes et numéro de la version avec les liens menant aux instructions, documentation destinée à l'utilisateur, coordonnées du soutien technique, code source (facultatif), version d'essai ou en ligne, conditions liées à la licence d'exploitation et énoncé sur l'origine du logiciel. Ceci correspond, en gros, à l'information reproduite au sommet de la page décrivant le service, au-dessus de la section réservée à la fiabilité. Ces informations nous permettront de donner une certaine uniformité au portail, peu importe la nature du service proposé.

Ces renseignements sont présentement extraits du paquet « info » de l'API de CANARIE qui contrôle les services. Devrai-je appliquer cette API à mon service auto déployé ou constitutif?

Non. Nous modifierons le portail pour que les créateurs de services auto déployés ou constitutifs saisissent l'information directement. Il ne sera pas nécessaire de déployer un code pour répondre aux demandes d'information du portail à science.canarie.ca.

Qu'en est-il des mesures de fiabilité? Comment les appliquera-t-on aux services auto déployés ou constitutifs?

Pour l'instant, le portail sonde les services gérés toutes

les 15 minutes pour en déterminer la disponibilité. Le mécanisme restera le même pour les services gérés. Pour les services auto déployés ou constitutifs, nous sonderons les liens menant à la documentation, ce qui équivaldra à une estimation rudimentaire de la fiabilité, plus particulièrement de l'accès aux éléments téléchargeables du service.

Il nous fera plaisir de surveiller les instances de démonstration pour les créateurs qui le souhaitent.

Et l'analyse de l'utilisation du service?

Actuellement, le portail sonde les services gérés pour recueillir des données sur leur utilisation. L'information n'est relayée qu'au créateur, pour l'aider à planifier ses ressources, etc. Pareilles informations n'ont aucune utilité pour les services auto déployés ou constitutifs et, à dire vrai, il n'existe aucun moyen qui permettrait raisonnablement de les recueillir.

Donc vous ne surveillerez pas du tout l'utilisation des composants?

Nous maintiendrons l'API qui analyse l'exploitation des services pour les propriétaires de services gérés et de service auto déployés qui aimeraient surveiller leurs instances de démonstration. Toutefois, nous passerons éventuellement à une nouvelle méthode de mesure. En l'occurrence, nous déterminerons le nombre de plateformes recourant à tel ou tel service. Une API très simple permettra aux plateformes de signaler quel(s) service(s) elles intègrent. D'autres détails suivront bientôt.



Une carte routière pour science.canarie.ca

Il n'y aura sans doute pas grand-chose à lire (ni à écrire) dans le bulletin cet été, mais le portail des logiciels de recherche poursuivra son évolution. Voici ce que nous envisageons.

Avis – Le portail signalera lui-même aux utilisateurs les interruptions potentielles au moyen d'une bannière. Le code sera ultérieurement modifié pour que les propriétaires de ressources relaient des avis à leurs utilisateurs au moyen du portail.

Plateformes et services privés – Vous aimeriez tester votre plateforme ou service pour en vérifier l'accessibilité avant de le proposer au public? Nous ajouterons au portail une fonctionnalité qui ne rendra les ressources choisies visibles qu'à leur propriétaire.

Soutien des nouveaux types de service de recherche

– Le portail sera modifié de manière à appuyer les services auto déployés et les services constitutifs. Plus de détails dans les sections qui précèdent.

Nouvelles méthodes pour jauger l'utilisation des

services – Afin de mieux soutenir les nouveaux types de logiciels mentionnés précédemment, nous ajouterons au portail d'autres moyens permettant de mesurer l'exploitation des composants. Nous élaborerons notamment une API qui indiquera quels éléments ont été incorporés à telle ou telle plateforme.

**Nous souhaitons à chacun un
bel été!**



Photos de l'atelier

